

paroisses, trouver des adorateurs pour les douze heures mentionnées dans la concession papale présenterait peut-être quelque difficulté. Il sera loisible alors aux curés d'abrèger la durée de l'exposition, soit en la faisant commencer plus tard, soit en la faisant finir plus tôt.

Toute personne qui passera une heure en prière devant le Saint-Sacrement ainsi exposé, pourra gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une oraison vocale aux intentions du Souverain-Pontife.

Messieurs les prêtres du clergé séculier et régulier sont priés de se réunir, lundi prochain le 31, à 10 heures du matin, au salon de l'archevêché, pour offrir leurs hommages à Mgr l'archevêque et pour recevoir sa bénédiction.

Immédiatement après cette réception, à 11 heures, aura lieu celle des membres des communautés d'hommes.

L'après-midi du même jour, à 3 heures, Monseigneur recevra les supérieures et autres officières des communautés religieuses de femmes.

II

Aux fidèles

Mardi, le premier de l'an, Sa Grandeur recevra la visite des messieurs aussitôt après la grand'messe et pendant toute la soirée.

Le lendemain de l'Epiphanie sera le jour de réception des dames, de 2 à 5 heures de l'après-midi.

Mgr l'archevêque assurément serait heureux de pouvoir rendre les visites reçues. Rien ne saurait être plus agréable au cœur d'un évêque, que d'aller porter ses souhaits et sa bénédiction dans toutes les familles ; mais, on le comprend, avec le développement qu'a pris la ville de Montréal, la chose est impossible. Monseigneur, toutefois, fera inscrire le nom de toutes les personnes qui seront venues, et il leur enverra sa carte comme témoignage de ses meilleurs sentiments.